



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Versailles, le 14 septembre 2017

Les inspecteurs d'Académie, Inspecteurs Pédagogiques Régionaux
de physique – chimie

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de
physique - chimie

S/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissements

Rectorat
3, boulevard
de Lesseps
78017
Versailles
Cedex

**Inspection
Pédagogique
Régionale
de PHYSIQUE-CHIMIE**

Affaire suivie par :

Claire CHALNOT
Fabrice GÉLY
Bertrand LISSILLOUR
Dominique NOISSETTE
Romain SALVAN
Annie ZENTILIN

Secrétariat des IA-IPR
Véronique Marie
Tél :
01 30 83 40 44
Fax :
01 30 83 47 71
Mèl :
Veronique.Marie@ac-
versailles.fr

Objet : information de rentrée 2017

Nous remercions par avance le professeur coordonnateur de bien vouloir transmettre cette lettre à l'ensemble de ses collègues. La version numérique de ce document est téléchargeable sur le site académique disciplinaire à l'adresse <http://www.phychim.ac-versailles.fr>

Chères collègues, chers collègues,

L'académie de Versailles se caractérise par une richesse et une diversité sociales, scolaires et territoriales. Fruit d'une réflexion collective et partagée entre tous les acteurs de la communauté éducative, le projet académique "[Versailles 2020](#)" en traduit les ambitions. Il s'organise autour de trois axes :

- réussir à tout niveau et dans chaque territoire,
- apprendre et agir dans le monde du 21ème siècle,
- mobiliser les intelligences.

Ces priorités définissent notre feuille de route collective.

En cette rentrée, la liberté et la responsabilité individuelles et collectives au sein des équipes et des établissements trouvent toute leur place dans la mise en œuvre de parcours de réussite pour chaque élève. Nous saluons l'engagement et la créativité dont vous faites preuve pour répondre aux besoins des élèves en variant les modalités pédagogiques et en différenciant les approches. Cette dynamique inscrite dans une logique de continuité inter-degrés (dans le cadre du cycle 3 notamment) et inter-cycles, a vocation à se poursuivre au lycée et dans l'enseignement supérieur.



2/7

Dans le cadre du protocole [Parcours professionnels, carrières et rémunérations](#) (PPCR), chaque enseignant.e éligible au cours de l'année 2017-2018 bénéficiera d'un rendez-vous de carrière. Ils seront pour vous une occasion privilégiée de nourrir la réflexion sur votre pratique ainsi que vos besoins en formation et en accompagnement pour votre développement professionnel.

La diffusion d'une culture partagée de la sécurité au sein des établissements scolaires constitue une priorité majeure qui s'inscrit dans une démarche d'éducation à la responsabilité individuelle et collective. Celle-ci s'appuie, d'une part, sur la vigilance quotidienne de la communauté éducative, renforcée lors des exercices de sécurité (PPMS) et d'autre part, sur le respect et la transmission des valeurs de la République, l'éducation à la citoyenneté et la valorisation de l'engagement des élèves.

En ce qui concerne notre discipline, nous poursuivons notre accompagnement des professeurs dans leur effort :

- pour développer chez les élèves, à tous niveaux, du goût et des compétences pour les démarches scientifiques ;
- pour diversifier les approches pédagogiques et mettre en œuvre la différenciation pour la réussite de tous les élèves.

Au collège :

Nous porterons notre attention sur :

- l'application des programmes des cycles 3 et 4, notamment sur les enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) et l'accompagnement personnalisé (AP) [définis par l'arrêté du 19-05-2015 modifié par celui du 16-06-2017](#) ;
- la construction et l'acquisition des connaissances et des compétences du socle défini par le [décret n° 2015-372 du 31 mars 2015](#).

Nous incitons fortement les professeurs de physique-chimie de collège à poursuivre leur travail en équipe pluridisciplinaire (sciences de la vie et de la Terre, physique - chimie et technologie). Il s'agit de favoriser l'émergence d'enjeux partagés, tout particulièrement au cycle 3, dans le cadre **d'un pôle « sciences »** développant une véritable culture scientifique.

De nombreuses ressources ont déjà été publiées et nous vous invitons à vous les approprier pour les adapter au contexte de votre établissement. Vous pouvez en particulier consulter les sites suivants :

<http://eduscol.education.fr/pid34183/sciences-et-technologie.html>

<http://eduscol.education.fr/cid100248/ressources-physique-chimie-cycle-4.html>

<http://www.phychim.ac-versailles.fr/>

La première session rénovée du diplôme national du brevet (DNB) s'est déroulée en juin 2017. Nous remercions vivement les professeurs correcteurs de l'épreuve écrite. Les sujets de la session 2017 sont accessibles sur le site académique <http://www.phychim.ac-versailles.fr>.

Vous trouverez les informations générales concernant cet examen à l'adresse suivante : <http://eduscol.education.fr/pid23235/diplome-national-du-brevet.html>

Afin d'assurer une meilleure continuité du collège au lycée, nous recommandons aux professeurs de lycée de s'approprier les nouveaux enjeux et les nouvelles modalités de l'enseignement de physique-chimie au collège. Nous conseillons particulièrement la lecture des ressources suivantes, concernant les travaux de groupe, la réflexion sur les valeurs de la République dans l'enseignement des sciences et sur l'évaluation des acquis des élèves :



3/7

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Physique_Chimie/86/2/RA16_C4_PHCH_travail_groupe_594862.pdf

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Physique_Chimie/72/3/RA16_C4_Valeurs_republique_physique_chimie_617723.pdf

<http://eduscol.education.fr/pid23410-cid103747/college-des-bulletins-aux-bilans.html>

Au lycée :

En cette rentrée, les principaux enjeux sont :

- la nouvelle approche de la liaison collège-lycée qui doit s'appuyer sur les nouvelles modalités d'évaluation au collège et sur les bilans de fin de cycle 4 ;
- l'enseignement de spécialité en terminale S qu'il faut promouvoir en faisant mieux ressortir qu'il permet :
 - o de découvrir des domaines nouveaux,
 - o de pratiquer une démarche scientifique fondée sur une approche expérimentale,
 - o de renforcer les connaissances et les savoir-faire de l'enseignement spécifique,
 - o d'aborder en autonomie et en confiance des situations scientifiques authentiques.

Cet enseignement peut constituer un véritable atout pour la poursuite d'études vers les métiers d'ingénieur, de chercheur, de technicien, de médecin...

Au collège comme au lycée, il convient de continuer à porter l'accent sur la maîtrise de la compréhension de documents scientifiques (textes, images, graphiques, tableaux...) et sur les démarches scientifiques : démarche d'investigation, tâches complexes, familiarisation avec le matériel expérimental et numérique, pratique de la mesure. À ce sujet, nous vous engageons, que vous soyez professeur de collège ou de lycée, à consulter les documents nationaux produits par le Groupe de Recherche et d'Innovation dans l'Enseignement de Sciences Physiques (GRIESP) :

- Utilisation d'un logiciel de géométrie dynamique
- Expérimentation et modélisation
- Activités documentaires
- Résolutions de problèmes

Ces documents sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://eduscol.education.fr/physique-chimie/se-former/regard-sur-lenseignement-de-physique-chimie/evolution-de-lenseignement-de-la-physique-et-de-la-chimie.html>

Les épreuves de physique-chimie des baccalauréats généraux et technologiques témoignent des profondes modifications de la formation et de l'évaluation des élèves, plus fortement axées sur l'acquisition de compétences. C'est pourquoi, quelles que soient les classes dans lesquelles vous enseignez, nous vous invitons à continuer de prendre connaissance des nouveaux sujets des séries générales, technologiques et professionnelles.

<http://eduscol.education.fr/cid58020/des-sujets-de-physique-chimie-au-baccalaureat.html>

<http://eduscol.education.fr/physique-chimie/enseigner/ressources-pour-les-examens/baccalaureat-professionnel.html>



4/7

Se former avec le programme académique de formation et en s'appuyant sur les ressources académiques et nationales :

Nous invitons tous les enseignants à poursuivre leur formation tout au long de leur carrière afin de s'adapter aux évolutions et à prendre connaissance de l'état de la recherche actuelle tant dans le domaine scientifique que dans celui de la pédagogie et de la didactique.

Le programme académique de formation 2017-2018 a évolué. L'accent est mis sur les formations à initiative locale.

Ainsi, vous pouvez identifier, en équipe disciplinaire ou pluridisciplinaire, vos besoins de formation et solliciter, avec votre chef d'établissement, votre inspecteur de bassin. Vous pourrez ensemble concevoir et mettre en place une réponse adaptée aux besoins de formation de l'établissement, voire d'un ensemble d'établissements.

Des ressources académiques et nationales pour concevoir votre enseignement (activités, évaluations, documents,...) sont disponibles sur les sites suivants :

<http://eduscol.education.fr/physique-chimie>

<http://www.phychim.ac-versailles.fr/spip.php>

Participer à des projets :

Nous vous encourageons à contribuer aux différents parcours éducatifs qui offrent de nombreuses possibilités de travail en interdisciplinarité :

- Le parcours Avenir

Le " parcours Avenir" s'adresse à tout élève de la classe de sixième à la classe de terminale. Il se fonde sur l'acquisition de compétences et de connaissances relatives au monde économique, social et professionnel, dans le cadre des enseignements disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignements diversifiés. Il s'inscrit dans le cadre du socle commun, de connaissances, de compétences et de culture en lien avec les programmes du collège et du lycée. L'ancrage dans les enseignements doit permettre à l'élève d'acquérir les compétences et connaissances suffisantes pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation éclairés.

Vous trouverez en suivant ce lien toutes les informations sur ce parcours :

<http://eduscol.education.fr/cid46878/le-parcours-avenir.html>

- Le parcours d'éducation artistique et culturelle

Ce parcours correspond à l'ensemble des connaissances acquises par l'élève, des pratiques expérimentées et des rencontres faites dans les domaines des arts et du patrimoine, que ce soit dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives, dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.

<http://eduscol.education.fr/cid74945/le-parcours-education-artistique-culturelle.html>

- Le parcours éducatif de santé

Le parcours éducatif de santé permet de structurer la présentation des dispositifs qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves, les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

<http://eduscol.education.fr/cid105644/le-parcours-educatif-sante.html>

- Le parcours citoyen de l'élève

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier à l'enseignement moral et civique, à l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la

transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

<http://eduscol.education.fr/cid107463/le-parcours-citoyen-eleve.html>



Enfin, nous attirons votre attention sur les propositions de Sciences à l'École qui s'adaptent aussi bien au collège qu'au lycée et peuvent contribuer à la construction de ces parcours chez les élèves : www.sciencesalecole.org

5/7

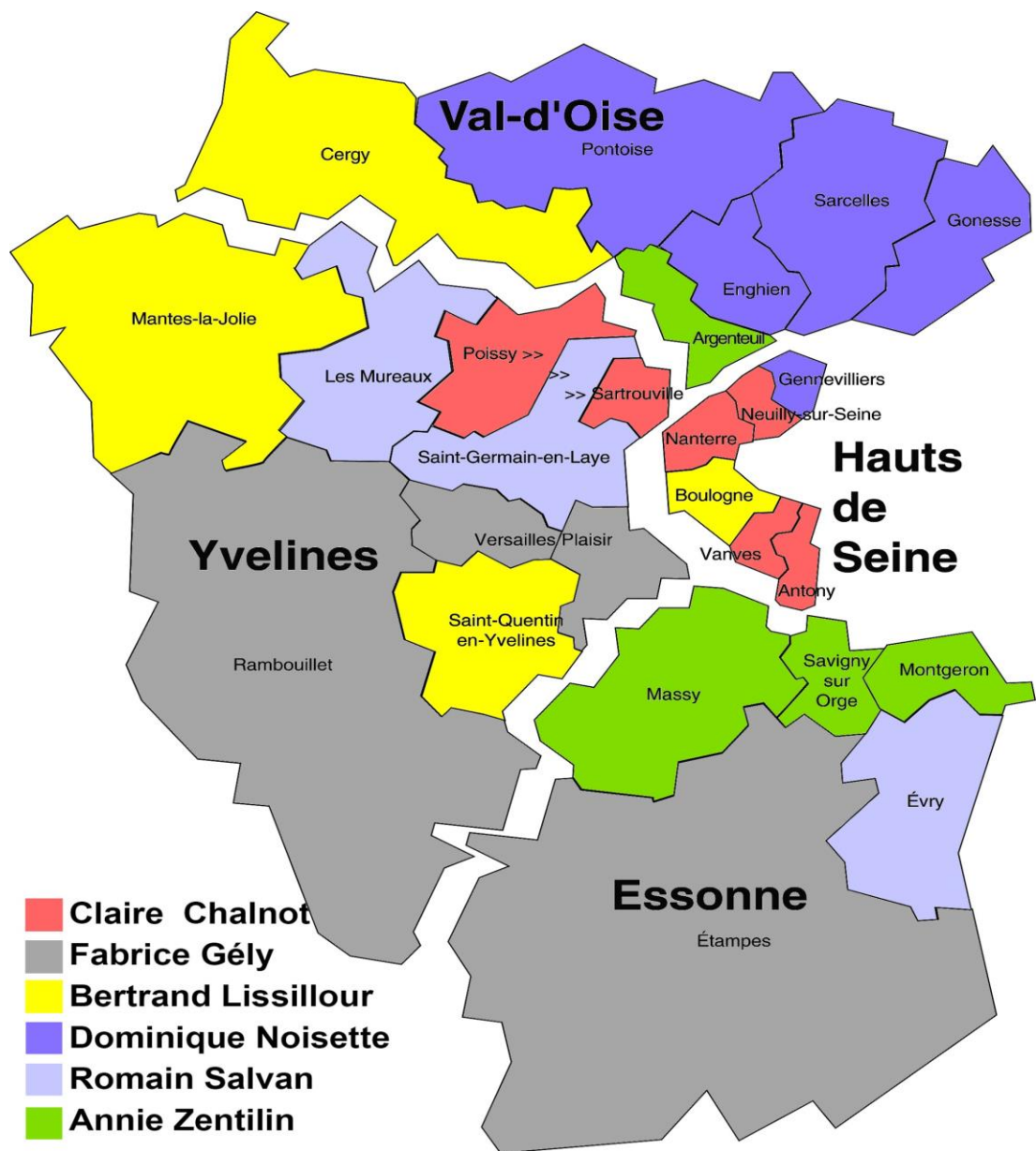
Les Inspecteurs de l'académie de Versailles :

L'inspecteur général en charge de l'académie est cette année Bruno JEAUFFROY.

L'équipe de l'inspection pédagogique de physique chimie se compose de six IA-IPR :

Claire CHALNOT, Bertrand LISSILLOUR, Fabrice GÉLY, Dominique NOISETTE, Romain SALVAN, Annie ZENTILIN.

Ci-dessous figurent les bassins d'éducation pris en charge par chacun:





6/7

Dans ses missions, l'inspection pédagogique est accompagnée de professeurs chargés de mission d'inspection :

- Béatrice CASANOVA, lycée Louis de Broglie de Marly-le-Roi;
- Anne-Marie FLORIMOND, lycée René Cassin d'Arpajon ;
- Laurent GROUSBOIS, lycée Gustave Monod d'Enghien-les-Bain;
- Cécile RIVIÈRE, lycée Edmond Michelet d'Arpajon.

Vous pouvez nous contacter via le secrétariat des IA-IPR à l'adresse suivante : veronique.marie@ac-versailles.fr.

À cette rentrée, l'accompagnement et l'évaluation des enseignants évoluent -avec la mise en place du PPCR (Parcours Professionnels, Carrière et Rémunération).

La réforme de l'évaluation, telle que prévue dans les décrets 2017--786 du 5 mai 2017, comporte deux éléments complémentaires : un accompagnement des personnels enseignants, d'éducation et psychologues tout au long de leur parcours professionnel et des rendez-vous de carrière, moments privilégiés pour porter un regard sur une période professionnelle donnée et tracer des perspectives d'évolution professionnelle.

Le protocole des rendez-vous de carrière est décrit précisément dans le guide disponible à l'adresse suivante :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-septembre/55/2/2017_guide_RV_carriere_enseignants_education_psyEN_V3_804552.pdf

Lors de nos visites dans les établissements et dans les classes, pour les rendez-vous de carrière ou les visites intermédiaires, nous nous efforçons d'être à votre écoute pour répondre au mieux à vos préoccupations. Les inspections et les réunions d'équipe sont l'occasion d'échanger sur vos pratiques et sur la manière d'en améliorer l'efficacité pour une meilleure réussite de tous les élèves. Elles doivent permettre une réflexion sur la maîtrise et la mise en œuvre des compétences professionnelles attendues (définition des compétences à acquérir par les professeurs, documentalistes et conseillers principaux d'éducation pour l'exercice de leur métier, BOEN n° 30 du 25 juillet 2013) :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066.

En cohérence avec ce référentiel, nos observations et nos échanges pourront s'articuler autour des éléments clés suivants :

- **La contextualisation des séances**

La contextualisation permet de donner du sens aux apprentissages. En partant d'une situation concrète bien compréhensible par tous, elle permet de motiver les élèves et de développer par ailleurs d'autres compétences, en particulier les compétences liées à la maîtrise de la langue mises en œuvre lors de l'analyse de documents divers et variés.

- **La mise en activité de l'élève**

Pour apprendre, l'élève doit être engagé dans une activité qui met en jeu diverses compétences. Il devient ainsi capable d'observer, de questionner pour identifier un problème, de formuler des hypothèses, de les confronter aux résultats expérimentaux afin d'exercer son esprit critique et de raisonner avec rigueur et méthode pour modéliser.

- **L'organisation de la communication**

Les élèves engagés dans une activité doivent pouvoir présenter la démarche suivie et les résultats obtenus, à l'oral et à l'écrit.

Il est important d'organiser des phases de discussion et d'échange pour que les élèves puissent confronter leurs résultats et leurs raisonnements afin de développer des compétences pour construire avec rigueur une démarche scientifique.



- **L'évaluation des compétences des élèves**

L'évaluation, régulièrement menée sous des formes variées, doit permettre :

- aux élèves de s'auto-évaluer pour prendre conscience de leurs progrès et de leurs difficultés ;
- aux élèves de mobiliser leurs compétences dans la résolution de tâches complexes et de problèmes ;
- aux professeurs de mettre en place une remédiation adaptée personnalisée dans le cadre des séances.

7/7

Lors de nos visites, nous vous proposerons de travailler plus spécifiquement une des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétence 14) où l'enseignant doit « s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel » et en particulier :

- « réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action »
- « identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles ».

Pour préparer ces visites, nous vous conseillons de réfléchir à quelques documents pour présenter le travail effectué ces dernières années. Vous pouvez en particulier vous appuyer sur votre CV enrichi sur I.PROF ainsi que sur différents documents (exemples d'activités, d'évaluations, copies et cahiers d'élève, etc.).

Pour préparer un entretien de carrière, nous vous invitons à suivre les conseils figurant dans le guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'Éducation nationale.

Dans toute la mesure du possible, nous essayerons de ménager un temps de travail en équipe à l'occasion de nos visites. Pour ces réunions, nous souhaitons que les professeurs réfléchissent ensemble à une proposition d'ordre du jour autour de projets communs et d'interrogations liées à leur pratique professionnelle.

Nous vous engageons à consulter très régulièrement votre messagerie académique. Des informations régulières vous sont adressées par ce biais (actualités concernant la discipline, formation continue, actions de promotion des sciences, etc.).

Nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs qui rejoignent notre académie. Nous vous renouvelons, chères et chers collègues, tous nos vœux de réussite pour cette année scolaire et nous vous adressons nos cordiales salutations.

Les IA-IPR de physique-chimie